



Octobre 2019

Au cœur de Dampierre

n° 165



Le mot du Maire

Beaucoup d'actualités en cet automne. Les vacances de la Toussaint sont synonymes depuis 4 ans de **cinéma gratuit pour les Dampierrois**. Profitez de cette offre qui fait des envieux dans d'autres communes.

Pendant ces vacances, pas toujours facile d'occuper les enfants.

Aussi **la municipalité organise 4 journées de 10h à 17h pour occuper les 10 à 17 ans** les 21, 25, 28 et 30 octobre plus une journée consacrée à la sortie au bowling et « Laser Game » le 23. Pour ces 4 journées, si vous inscrivez vos enfants c'est mieux, mais si un imprévu arrive, confiez-nous les même sans inscription. Ils feront des activités en fonction du nombre et de leur goût en salle ou en extérieur (city stade - skate...). Des jeux (babyfoot, flipper, fléchettes, palet) seront à leur disposition. N'oubliez pas le pique-nique pour le midi !

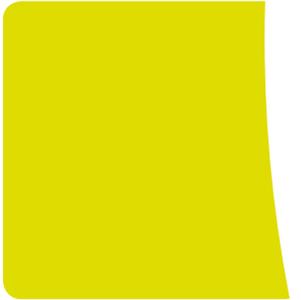
Et puis ça y est **le programme de la soirée du 10 novembre est établi**.

Une soirée organisée pour vous les Dampierrois avec des artistes Dampierrois.

Une soirée en deux parties. Dès 19h, une exposition regroupant une quinzaine d'artistes qui vous feront découvrir leurs talents. Puis vers 21h, un spectacle musical, chanté et dansé, toujours par des Dampierrois. Bien sûr entre les deux un verre de l'amitié sera offert. **VENEZ NOMBREUX** les encourager et passer un bon moment.

Je terminerai par une note d'espoir ! Espoir que les propriétaires de chiens lisent cet éditorial. Les trottoirs, aires de jeux, pelouses ne sont pas des « sanisettes » et si même un accident arrive !!! Prenez une pochette avec vous. Je pense que comme tous vous détestez marcher dedans. **MERCI**

Serge Mercadié, Maire de Dampierre-en-Burly.



Agenda

Vendredi 18 octobre
20h *Salle polyvalente*
Loto

Org : Club des supporters

Samedi 19 octobre 14h
Dampierre
Randonnée des CHATAIGNES

Org : office du tourisme, randonneurs Sullylois et mairie

Du vendredi 18 octobre au mardi 29
Opération cinéma gratuit pour les Dampierrois

Samedi 26 octobre 14h
Salle polyvalente
Concours de belote
Org : automne

Dimanche 27 octobre dès 7h
Salle Ballot d'Ouzouer
Randonnée des Cigognes

Du 4 au 10 novembre
Espace culturel
Exposition « Que reste t'il de la grande guerre »

Dimanche 10 novembre 19h
Salle polyvalente
Les talents Dampierrois
Org : mairie

Lundi 11 novembre 9h30
Salle polyvalente
Commémoration de l'armistice

Dimanche 17 novembre 14h
Salle associative
Jeux de société
Org : dampierre loisirs

Dimanche 24 novembre 12h
Salle polyvalente
Choucroute
Org : automne de Dampierre



Mairie de Dampierre-en-Burly
14, rue Nationale
02 38 29 53 00
www.dampierre-en-burly.fr



Vie municipale

■ CONSEIL MUNICIPAL

Au conseil municipal du 20 août - 20h30

- **Attribution du marché pour la salle associative** aux entreprises : MV Bâtiment – Bordillon – Drouet – Bucaille – Béthoul – Gillet Dautin – Perret et Gravelet.
- **Participation de la mairie pour la sortie jeunes** des vacances de la Toussaint : reste à charge pour les familles 12€.

AU CCAS du 30 septembre

Les membres du CCAS ont décidé d'octroyer, sous conditions de ressources des bons de chauffage pour l'hiver à venir pour les personnes de plus de 70 ans. Munissez-vous de votre avis d'imposition et prenez rendez-vous en mairie.

Petit rappel : le CCAS peut venir en aide, en cas de difficultés quel que soit votre âge ! Toujours sous conditions de ressources.

Au conseil municipal du 16 octobre - 20h30

- **Attribution du marché pour l'éclairage des murailles du château.**
- **Diverses décisions administratives.**

■ VIE MUNICIPALE

Les toilettes sèches sont installées à l'entrée du bois de la Charmille. D'un concept testé à Belleville et Châtillon, nous les espérons plus fonctionnelles que les précédentes.

Les travaux de la future salle associative ont débuté, pour une livraison en début d'année.



Toilettes sèches.

Naissances

Raphaël AMIOT le 19 août 2019

Milàn GOUSSOT le 2 septembre 2019

Adam POHU le 6 octobre 2019

Décès

Odette LÉVY le 21 août 2019

Madeleine SIMON le 10 septembre 2019

Jean-Pierre SEIGNER le 26 septembre 2019



Culture, loisirs, tourisme

Associations

- **L'AUTOMNE DE DAMPIERRE** organise une fois par mois un après-midi « Jeux de société » ! Amateurs de Scrabble, Rummikub et autres **retenez les jeudis 31 octobre et 21 novembre.**

■ DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS :

FREE RUN Dampierre.

Ne courez plus seul – Quel que soit votre niveau – Venez partager vos sorties – Rendez-vous tous les dimanches à 9h30 et mercredi 18h30.

Renseignements : 06 03 31 71 77

« TOUS EN SCENE » :

Ateliers d'expression corporelle pour tout âge.

Renseignements : Charlotte au 06 58 40 72 61

■ LE CLUB DES SUPPORTERS PROPOSE :

pour fin mai 2020 un séjour en Sicile 8 jours 7 nuits.

Renseignements : Gérard FARINA au 02 38 35 62 42

■ DAMPIERRE LOISIRS ORGANISE :

à la salle associative des cours pour enfants, **le lundi 21 octobre et le mercredi 30 octobre à 14h30 des ateliers cuisine pour enfants** à la salle polyvalente **une initiation aux danses Tahitiennes le jeudi 24 octobre de 16h à 18h.**

■ ACTI'GYM : nouvelle répartition des cours :

À Ouzouer :

- Gym Séniors jeudi matin de 9h30 à 11h10 :

petite et moyenne forme physique. Seul impératif, pouvoir monter l'escalier pour atteindre la salle. Prévention des chutes, mémoire en mouvement pour une meilleure autonomie au quotidien. Zen'attitude pour un soulagement du dos et des articulations et une plus grande amplitude respiratoire...

À Dampierre :

- Fitball et structures gonflables mardi de 18h20 à 19h20 : gainage, souplesse, équilibre...

- Zen'attitude mardi de 19h30 à 20h30 : souplesse, amplitude respiratoire le tout suivant l'énergétique chinoise, gestion du stress, de la respiration...

- NOUVEAU « dos et articulations » mercredi de 17h45 à 19h25 : gainage postural, Pilates, abdos sans pression, respect du dos et abdos, souplesse et étirements pour soulager les articulations et le dos...

ESSAI GRATUIT DE 15 JOURS.

Renseignements techniques :

06 81 38 27 58 / tzenergies@orange.fr

Renseignements administratifs :

02 38 35 03 70 / actigym45@gmail.com

Communauté de communes

Vous souhaitez connaître toutes les animations qui se déroulent dans les communes ! **Un petit livret + de sorties en Val de Sully est disponible en Mairie.**



Nouvelle structure au skate-parc.



Vie quotidienne

Infos pratiques

- **LE TRANSPORT** des mercredis matin à destination de Gien, continue. **Rappel des horaires** : 9h30 devant le taxi, retour midi. Possibilité sur demande d'aller vous chercher à domicile. Ce service n'est pas réservé aux personnes âgées.
- **RETENEZ BIEN CES DATES** – Les **25 et 26 octobre** la déchetterie d'Ouzouer collectera les souches (inférieures à 1,50 m) et les pneus (5 pneus par usagé)
- **RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES** : en raison du 11 novembre le **ramassage sera décalé** au mercredi 13 novembre.
- **LA RÉGION** offre de belles surprises aux 15-25 ans – rendez vous sur « YEPS.FR »
- **UNE NOUVELLE ENSEIGNE À DAMPIERRE** : **Audrey CORDIER Sophrologue et Bioénergéticienne**
Consultation à votre domicile : **07 71 02 17 97** ou contact@audreycordier.com
Pour Améliorer la qualité du sommeil – Gérer le stress – Aider vos enfants à être plus attentifs – Vaincre vos troubles alimentaires...
Audrey CORDIER vous propose des exercices adaptés à votre besoin.
- **OUVERTURE DE LA LAVERIE** le 4 novembre.
- **VOUS AVEZ CONSTATÉ DES FISSURES** dans votre maison!
Une seule chose à faire, déclarez le à votre assureur.
- **KLEMENT'IN** : nous vous annonçons la **fermeture définitive du Resto** le 8 novembre 2019. Les services snacking et traiteur perdurent.
- **RECTIFICATIF** : une erreur s'est produite dans le numéro précédent !
Le numéro pour prendre contact avec **LET'S COM** est le **09 84 22 55 86** ou ltingault@lets-com.fr

■ DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES :

Depuis le 1^{er} janvier 2019 et l'entrée en vigueur du prélèvement à la source, le prélèvement de l'impôt est contemporain puisqu'il intervient sur les revenus de l'année en cours. Il est déterminé en fonction de la situation actuelle du contribuable.

Les usagers se sont globalement bien appropriés la réforme mais doivent être encore fortement sensibilisés à la nécessité de signaler au plus vite les changements de situation personnelle sur le site impots.gouv.fr, dans leur espace particulier.

Le 2 de l'article 204 I du Code Général des Impôts (CGI) prévoit, à ce titre, que les changements de situation familiale sont déclarés à l'administration fiscale par les contribuables concernés dans un délai de soixante jours.

Les changements de situation concernés, visés à l'article 204 I précité, sont ;

- le mariage ou la conclusion d'un pacte civil de solidarité (PACS) ;
- l'augmentation des charges de famille résultant d'une naissance, d'une adoption ou du recueil d'un enfant mineur dans les conditions prévues à l'article 196, du CGI ;
- le décès de l'un des conjoints ou partenaires liés par un PACS soumis à imposition commune ;
- le divorce, la rupture du PACS et les événements énumérés à l'article 6 du CGI qui entraînent une imposition distincte des époux.

La déclaration de ces événements de vie a pour objectif de repositionner fiscalement l'utilisateur dans la situation nouvelle dès le 1^{er} janvier de l'année du changement pour calculer son taux de prélèvement. Par exemple, un usager qui se marie en mai 2019 verra son taux calculé comme s'il était déjà marié au 1^{er} janvier.

L'actualisation du prélèvement est calculée automatiquement par l'administration sur la base de la déclaration du contribuable.

Il est donc de l'intérêt des contribuables de déclarer rapidement les changements de situation familiale sans attendre l'expiration du délai légal de 60 jours.



VENEZ DÉCOUVRIR LES
TALENTS DAMPIERROIS
AU COURS D'UNE SOIRÉE

Dimanche
10 novembre
Salle Polyvalente

- 19h00 Exposition
 - 21h00 Spectacle
- Entrée Gratuite
- Le verre de l'amitié
sera offert avant
le spectacle

Lors de cette exposition, vous pourrez retrouver :
des peintres, des écrivains des photographes mais aussi des personnes
qui travaillent le bois, le carton, le papier, de la découpe sur vinyl,
de la kirigami, des créateurs de vêtements, de doudous...
pour assurer la partie spectacle, un magicien, des musiciens,
des danseurs, des chanteurs.

N'oubliez pas de vous inscrire avant le 4 novembre